



# **La formation collaborative: exemple du projet CoTrain**

---



Intervention commune aux  
partenaires du projet



# Sommaire

- **Le projet CoTraiN**

*Anne-Claire BERNARD, Chargée de mission Relations Internationales, IFAPME*

- **CoTraiN dans les pays pilotes**

- Centoform et la mise en œuvre de CoTraiN

*Linda RIGATTIERI, Responsable de la Coordination des Cours de Formation, Centoform*

- Mise en œuvre de CoTraiN à l'IFAPME

*Sylvie LAENEN-GRAUX, Gestionnaire en matière de Contrôle Interne et de Contrôle Qualité, IFAPME*

- Le CEFA Court-Saint-Etienne et le projet CoTraiN

*Rosa PRIMOCERI, Responsable Suivi Professionnel section HoReCa, CEFA Court-Saint-Etienne*

*Doris WILLAME, Responsable Suivi Professionnel section TB/GTPE, CEFA Court-Saint-Etienne*

- **Conclusion**

# Le projet CoTraiN



Qu'est-ce que CoTraiN ?



Pourquoi CoTraiN ?



Quelle méthodologie ?



Quel format ?

# Qu'est-ce que CoTraiN ?

- Creating **C**ollaborative **T**raining **N**etworks

*Créer des Réseaux de Formation Collaborative*

- Projet Erasmus+

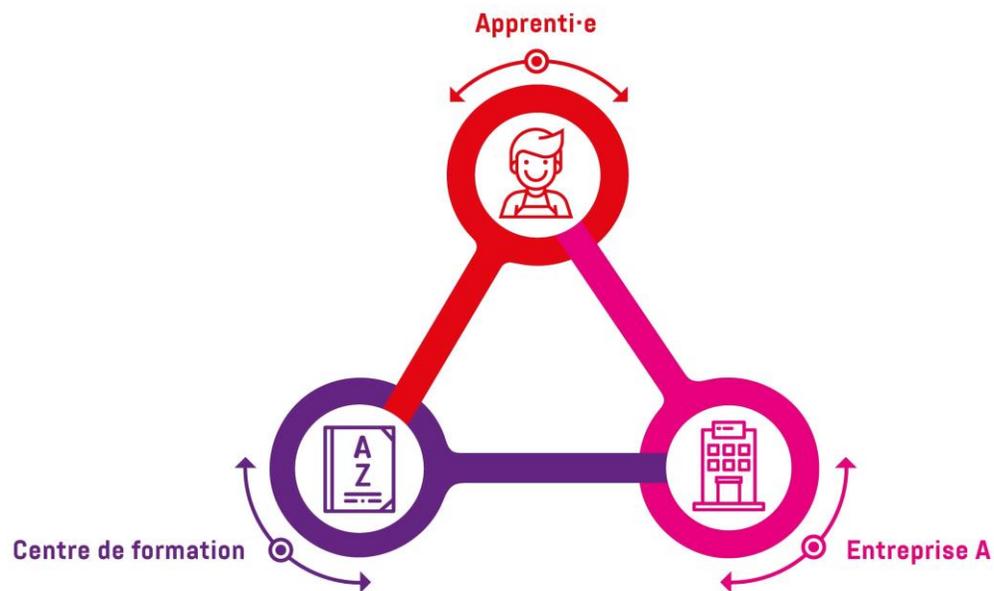


Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union

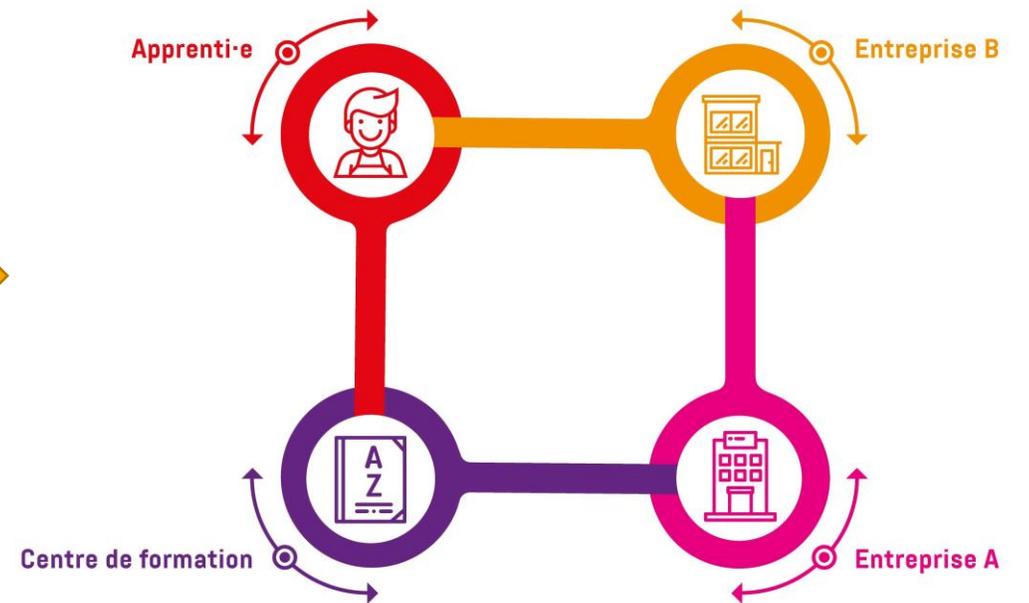
- 01/09/2016 – 31/08/2019

# Pourquoi CoTrain ?

## Modèle classique



## Formation collaborative



# Pourquoi CoTraiN ?

Accroître la qualité de la formation

Étendre et varier l'expérience professionnelle des jeunes

Formation plus adaptée aux évolutions du marché du travail

Participer à un « réseau » pour des PME très spécialisées ou des entreprises qui ne couvrent pas tous les volets du métier

Améliorer les compétences des futurs travailleurs

Visibilité pour les patrons

# Quelle méthodologie ?

Pilotage:  
CEPAG



2 partenaires « coachs »

ÖIBF



INAB



3 partenaires « pilotes »

CENTOFORM



CEFA  
Court-St-Etienne

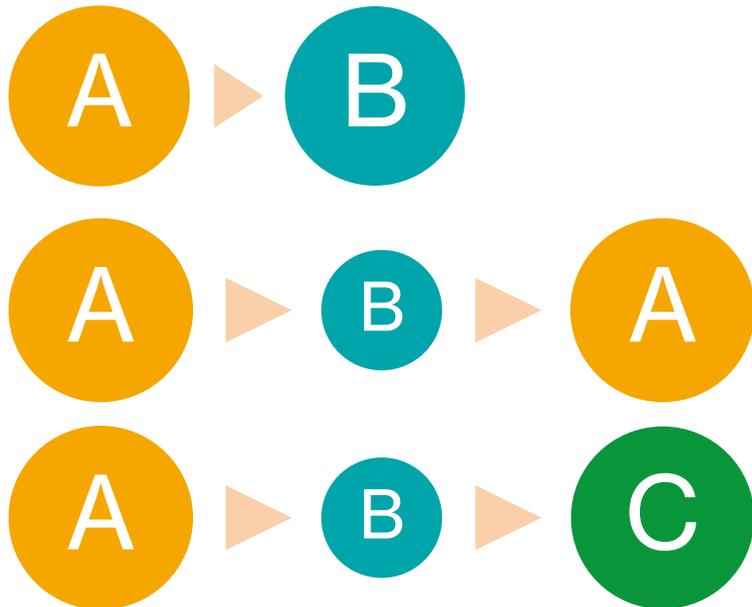


IFAPME

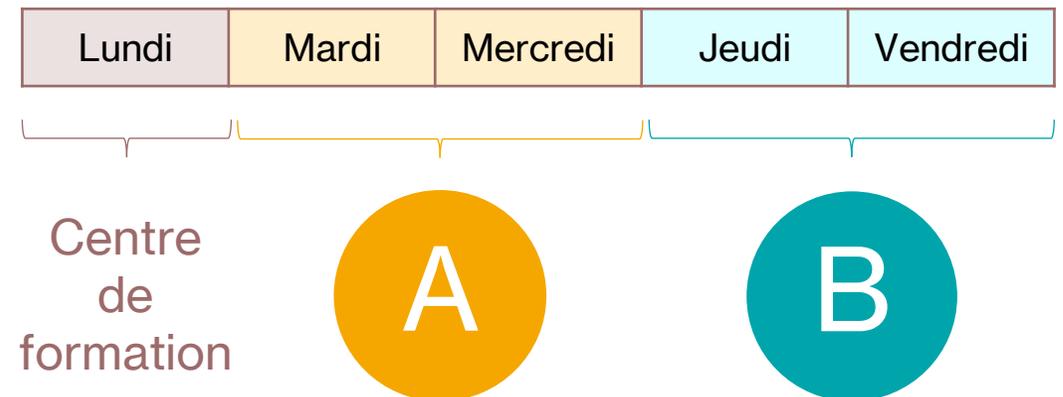


# Quel format ?

## Modèle successif



## Modèle simultané



# CoTrain dans les pays pilotes



Cent**1**of**o**rm



IF**A**PM**E**



**CEFA**  
COURT-SAINT-ETIENNE



# **Centoform et la mise en oeuvre de CoTrain**

---

Linda RIGATTIERI

*Responsable de la Coordination des  
Cours de Formation  
Centoform*

Ce1nt of orm

On a basé l'expérience CoTrain sur le cours IFTS, cours de niveau secondaire en dessin mécanique; cadre européen des certifications niveau IV - Titre de formation: **Certificat de Spécialisation Supérieure Technique**

- ✓ Un des cours les plus importants gérés par Centoforum;
- ✓ La Région Emilia Romagna est leader international des industries mécanique dans la conception de concept jusqu'à la production;
- ✓ Demande croissante de ce profil professionnel;
- ✓ Excellent pourcentage d'occupation des participants.

Chiffres: 800 heures de cours (500 théorie et laboratoire; 300 stage);

réparties sur 9 mois, de novembre à juillet;

40 heures par semaine; 70% de fréquence obligatoire pour accéder à l'examen final.

- 1) Lire et comprendre les dessins mécanique (symboles, modèles dimensionnels, mesure, etc);
- 2) Connaissance des matériaux utilisés et de leur réaction au rendement;
- 3) Capacité de concevoir la conception mécanique;
- 4) Capacité à réaliser le projet (de l'idée au produit final);
- 5) Respecter les normes de qualité et de sécurité;
- 6) Réalisation de prototypes, reverse engineering, impression 3D.

**On a impliqué 7 entreprises et 4 étudiants.**

**Ici le cas les plus significatif:**

étudiant	1° Step	2° Step	3° Step	4° Step
	<b>Entreprise A</b> Heures de présence: 20	<b>Entreprise B</b> Heures de présence: 192	<b>Entreprise C</b> Heures de présence: 16	<b>Entreprise B</b> Heures de présence: 72

**On a engagé 3 entreprises:**

- 1° Step → avant d'être accueilli dans l'entreprise B, l'étudiant a renforcé l'utilisation du logiciel Siemens NX, logiciel principal utilisé par l'entreprise B;**
- 2° Step → grâce à l'expérience acquise dans l'entreprise A, l'étudiant a affronté avec plus de confiance et autonomie le parcours proposé par l'entreprise B;**
- 3° Step → l'entreprise B a remarqué la nécessité de perfectionner les connaissances relatives à l'impression 3D: l'étudiant via Centoform a été accueilli par une société spécialisée dans l'impression 3D;**
- 4° Step → Il a ensuite terminé son stage dans l'entreprise B.**

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
<ul style="list-style-type: none"><li>1) Jeunes plus qualifiés</li><li>2) Soutenir un processus de changement d'esprit de la mentalité des entrepreneurs</li><li>3) Répondre aux besoins socioéconomiques et prévenir le chômage des jeunes</li><li>4) Possibilité de créer de nouveaux profils professionnels plus complets</li><li>5) Mettre en place des partenariats entre des entreprises qui ne se connaissaient pas</li><li>6) Expertise hautement transferable</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>1) Modèle dominant dans la mentalité italienne: «une seule entreprise de formation»</li><li>2) Peur de partager les compétences avec d'autres entreprises</li><li>3) Attitude conservatrice des employeurs peu ouverts à l'innovation</li><li>4) Les questions confidentielles dans certains secteurs / activités pourraient empêcher le partage de ressources humaines</li></ul>



# Mise en œuvre de CoTrain à l'IFAPME

Sylvie LAENEN-GRAUX

*Gestionnaire en matière de Contrôle Interne et de Contrôle Qualité, IFAPME*

# La formation collaborative à l'IFAPME

## La mise en œuvre

- Le contrat d'alternance et la convention collaborative.
- Quelques exemples concrets.

## Les adaptations

- L'agrément partiel
- Futurs développements ?

CoTraiN – IFAPME – la mise en œuvre

# Concrètement, quelle mise en œuvre ?

Le projet CoTraiN s'est intégré dans le cadre réglementaire :

- Agrément d'entreprise ;
- Contrat d'alternance (droits & devoirs , horaire, vacances, ...) ;
- Plan de formation (référentiel métier) ;
- Les étapes de rémunération (niveau A/B/C) ;
- Respect du cadre pédagogique existant : référentiel métier, modalités des épreuves, documents explicatifs/suivis/informations, etc.

→ **Analyse et création ....**

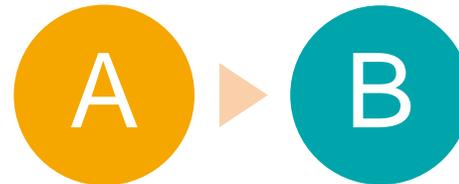
# La convention de formation collaborative

- Sécurité juridique : Une **Convention écrite**
  - Lie au minimum 4 parties (Apprenant, 2 Entreprises, IFAPME)
  - Complète explicitement la réglementation existante
- Transparence et engagement des parties : **Dès le début de la formation collaborative**
  - Les parties contractantes ont établis avec le référent IFAPME : **Qui fait Quoi Quand.**
    - Durée de la convention de formation collaborative.
    - Répartition des matières d'apprentissage / Cadre des suivis en entreprise.
  - Un **Plan de formation spécifique** à chaque entreprise est établi de commun accord sur base
    - Des besoins d'apprentissage de l'apprenant.
    - De l'agrément d'entreprise / Activités des entreprises.
    - Domaine(s) d'activités complémentaires.

CoTraiN – IFAPME – les exemples

# Quelques exemples

- **Charlène, formation collaborative à 2 entreprises, coiffure**



## Petit salon de coiffure

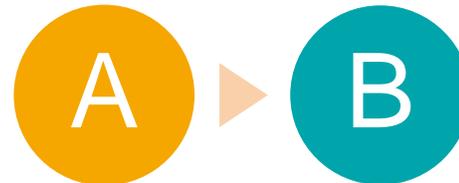
- Base en coiffure.
- Niveaux A et B.

## Salon d'une chaîne

- Compétences coiffure
- Caisse enregistreuse
- Logiciel de gestion des données clients et prise de rendez-vous.
- Niveau C.

# Quelques exemples

- **Coline, formation collaborative à 2 entreprises, vente**



## Sandwicherie

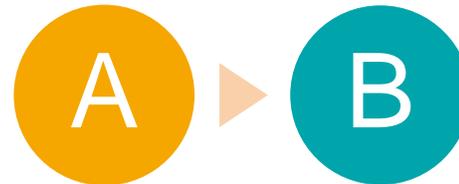
- Accueil client
- Gestion d'une caisse enregistreuse simple
- Savoirs-être comportementaux de base
- Niveau A.

## Supermarché alimentaire

- Caisse enregistreuse complexe
- Gestion de stocks, réassort, retour de marchandises
- Etalage
- Niveau B/C.

# Quelques exemples

- **Max, formation collaborative à 2 entreprises, Garagiste-Réparateur**



## Petit garage spécialisé

- une entreprise spécialisée dans l'entretien de véhicules : petit entretien, maintenance de base, préparation véhicule neuf.
- Niveau A.

## Garage polyvalent

- Entretien au passage du contrôle technique, maintenance moteur, gros entretiens, interventions électriques/électroniques.
- Niveau B/C.

# L'agrément partiel

- L' idéologie du projet CoTraiN a permis de nourrir une réflexion interne à l'IFAPME : *L'agrément partiel.*
- Le *cœur de métier de l'IFAPME* est de former les apprenants à l'ensemble des compétences visées par les certifications.
- **Constat** : certaines entreprises ne couvrent pas l'ensemble du plan de formation (référentiel métier). Mais leurs activités peuvent permettre aux jeunes d'acquérir soit au minimum les compétences de la première année, soit un (des) module(s) spécifique (s) selon l'analyse métier (plan de formation / visites en entreprise) ou une partie du référentiel métier.

# L'agrément partiel

- Demande d'agrément et visite du référent.
- **Sur base de la visite**, une décision d'agréeer l'entreprise partiellement (A/B/C/ Spécifique) sera prise en concertation avec le référent et son responsable d'équipe. Un avis sectoriel peut être également sollicité.
- En cas de doute, l'avis du conseiller pédagogique du réseau IFAPME du métier concerné sera demandé.

CoTraiN – IFAPME – à suivre...

# Futurs développements ?

- **Continuité** de cette volonté de collaboration interentreprise, de la montée en compétences de l'apprenant via les Référents IFAPME, les accompagnateurs Insertion au sein des services de Tutelle.
- **Adaptation aux évolutions des métiers**
  - Cas de la Petite Enfance (Projet/réflexions en cours).
  - Intégrer d'autres types de contrats : les conventions de stage .
- **Formation collaborative** comme en Allemagne ou Autriche?
  - Nécessite une adaptation du cadre réglementaire. Dans ce cadre, l'IFAPME a été force de proposition via le projet pilote CoTraiN.



# Le CEFA Court-Saint-Etienne et le projet CoTrain

Rosa PRIMOCERI

Doris WILLAME

*Responsables Suivi Professionnel*

*CEFA Court-Saint-Etienne*



# Nos objectifs en intégrant CoTrain

- Augmenter le niveau de qualification reflétant au mieux la valeur de la certification, du diplôme.
- Changer les regards sur l'enseignement qualifiant, souvent oublié dans les débats politiques.
- Lancer une nouvelle dynamique d'apprentissage et d'accompagnement.
- Permettre au jeune de se spécialiser et/ou augmenter la polyvalence de nos jeunes.
- Stimuler les jeunes à travers un nouveau projet.
- Développer de nouveaux partenariats avec des employeurs.
- Travailler sur la mobilité du jeune.
- Favoriser la complémentarité des entreprises.

# Nos résultats durant CoTrain

- 25 contrats de travail (CALT, CAI) signés au bout de 3 années de projet avec des jeunes et employeurs dans les secteurs suivants : HoReCa – AAA/GTPE
- Augmentation du nombre de jeunes souhaitant sortir de leur zone de confort et acquérir d'autres compétences, découvrir d'autres lieux de formation, des volets différents d'un même métier...

*Apprenante A en 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> Restaurateur*

Ⓐ *Traiteur comptoir spécialisé en pâtisserie - Techniques de base - réaliser des entrées froides et chaudes, participer au stockage des matières premières, sauces, vinaigrettes, techniques préliminaires de préparation des légumes et des viandes, cuisson des légumes ; plats marocains pour le comptoir, normes AFSCA...*

Ⓑ *Organisateur de banquets, de séminaires, de réceptions Mises en bouche, entrées desserts, dressage sur assiette ; production pour divers évènements ; autres techniques de découpe et de conditionnement ; service salle et bar ; accueil clients lors séminaires, réceptions...*

*Apprenant B*

*Intitulé de la formation : Vente - Gestionnaire de très petites entreprises*

*Raison d'être de la formation collaborative*

Steeve est inscrit dans la section Vente, mais effectue uniquement des tâches administratives dans une agence immobilière. L'absence de permis de conduire l'empêche également d'aller en visite sur le terrain et malgré plusieurs remarques de son employeur, Steve refuse de passer le permis. Cela avait pourtant été décidé comme cela à l'entretien d'embauche. La raison d'être de son choix d'orientation est donc mise à mal ; il ne pourra pas valider les compétences commerciales du plan de formation.

*Entreprise a – Century 21 Immo Dewaele  
Accueil du client en face à face et au téléphone, prise de rdv pour les commerciaux et gestion d'agendas, renseignements clients sur les biens en portefeuille, encodage de biens, rédaction des descriptifs,...*

*Entreprise b – Presshop  
Apprentissage d'un tout nouveau métier : ouverture et fermeture du magasin, réception des colis, gestion du point poste, réassort, caisse, agencement du magasin, contacts directs avec les clients et actes de vente*

*Apprenant C en 7<sup>e</sup> complément en techniques spécialisées restauration : pâtisserie – restaurateur*

Ⓐ *Pâtisserie – gâteaux, tartes, tartelettes, fonds de tarte... en grande quantité, présentées individuellement*

Ⓑ *Restaurant gastronomique – réalisation de desserts et dressage sur assiette, de glace, sorbets, flocage...*

<i>Apprenante D</i>	
<i>Intitulé de la formation : Auxiliaire administrative et d'accueil</i>	
<i>Raison d'être de la formation collaborative</i>	
Pour sa première année de formation en AAA, Amara a choisi une insertion professionnelle où elle combine le contact client, la vente et les tâches administratives liées à l'activité de l'enseigne. Dès le début, il est établi qu'elle devra, à un moment, changer d'emploi pour acquérir des compétences administratives plus pointues.	
<i>Entreprise a – Optique Wauters</i>	<i>Entreprise b – Century 21 Immo Souverain</i>
Accueil clients, réception et émission d'appels, commandes et recherches fournisseurs, facturation, archives	Mise à jour de la base de données (biens, coordonnées des propriétaires, parcelles cadastrales,...), rédaction des baux et des compromis, traitement des mails, listings Excel, relevés de gaz, eau et électricité, vitrines, encodage des biens, rédaction de descriptifs,...

Apprenant E en 5e et 6e Restaurateur

Ⓐ *Traiteur avec comptoir, spécialités poissons*

Ⓑ *Restaurant gastronomique services à l'américaine et sur assiette, service salle et accompagnement du sommelier*

<i>Apprenante F</i>	
<i>Intitulé de la formation : Auxiliaire administrative et d'accueil</i>	
<i>Raison d'être de la formation collaborative</i>	
Bien que le travail soit varié dans le magasin, Laïla a besoin d'un service plus structuré où les tâches administratives sont clairement définies. Elle a besoin d'un cadre pour moins s'éparpiller et effectuer plus de tâches pour augmenter son niveau de compétences.	
<i>Entreprise a – L'Audace intemporelle (magasin de décoration)</i>	<i>Entreprise b – Sodexo</i>
Gestion des appels téléphoniques, des mails, du courrier, accueil client, renseignements et suivi des dossiers clients (commandes, devis), classement, un peu de comptabilité	Laïla travaille au <b>service client</b> et <b>consommateurs</b> : traitement des mails, des factures, suivi des dossiers et demandes clients (ex : demande d'un duplicata, d'une nouvelle carte, ...). A partir du 6 mai : formation téléphonique en interne.

# De nombreux jeunes sont revenus vers nous pour changer d'emploi :

- « *je n'ai pas assez de travail* »
- « *je n'apprends plus rien* »
- « *j'ai fait le tour* »
- « *je voudrais changer de secteur d'activités* »
- « *je voudrais développer le commercial plutôt que l'administratif* »
- « *j'ai envie d'essayer autre chose* »
- « *j'ai besoin de bouger plus* »
- « *j'ai besoin de plus de contacts clients* »
- ...

# Perspectives après une formation collaborative

- Engagement sous CDD, CDI dans l'une des entreprises collaborantes
- Poursuite d'études supérieures, universitaires
- Spécialisations/Formations en lien avec la qualification de 7<sup>ème</sup> professionnelle
- Poursuite d'un parcours professionnel dans une entreprise identique ou au sein d'une toute autre société
- D'anciens employeurs reprennent contact avec d'anciens jeunes de la formation collaborative
- Des anciens jeunes diplômés du CEFA forment aujourd'hui des apprenants en cours de parcours

# Après CoTrain...



- Questionnements des jeunes sur les secteurs fermés, les perspectives d'avenir.
- S'adapter face à la crise sanitaire et replacer des jeunes dans des secteurs en demande.
- Poursuivre la prospection et créer de nouveaux partenariats avec des employeurs.
- Reprocéder à un découpage des compétences pour permettre à des jeunes de se spécialiser temporairement à certaines techniques et de ne pas rester en suspension de contrat de travail et donc au chômage.
- Poursuivre dans la formation collaborative en intégrant les autres sections du CEFA de CSE.
- Des collègues sont déjà dans cette démarche (Vente, Services aux personnes, Menuiserie, Electricité...)

GOOD PRACTICE  
EXAMPLE

# Conclusion



[Guide méthodologique](#)



[Vidéo explicative](#)



[Newsletters](#)

# Des questions ?

Merci pour votre attention !

Anne-Claire BERNARD

Chargée de mission Relations Internationales, IFAPME

[anneclaire.bernard@ifapme.be](mailto:anneclaire.bernard@ifapme.be)